

Centrale Photovoltaïque Beauce-la-Romaine (41)

PC1 : Plan de situation
de la centrale solaire
"Les Tournesols"

Vue éloignée



LÉGENDE

ZIP (Zone d'implantation
du Projet)



Limites communales



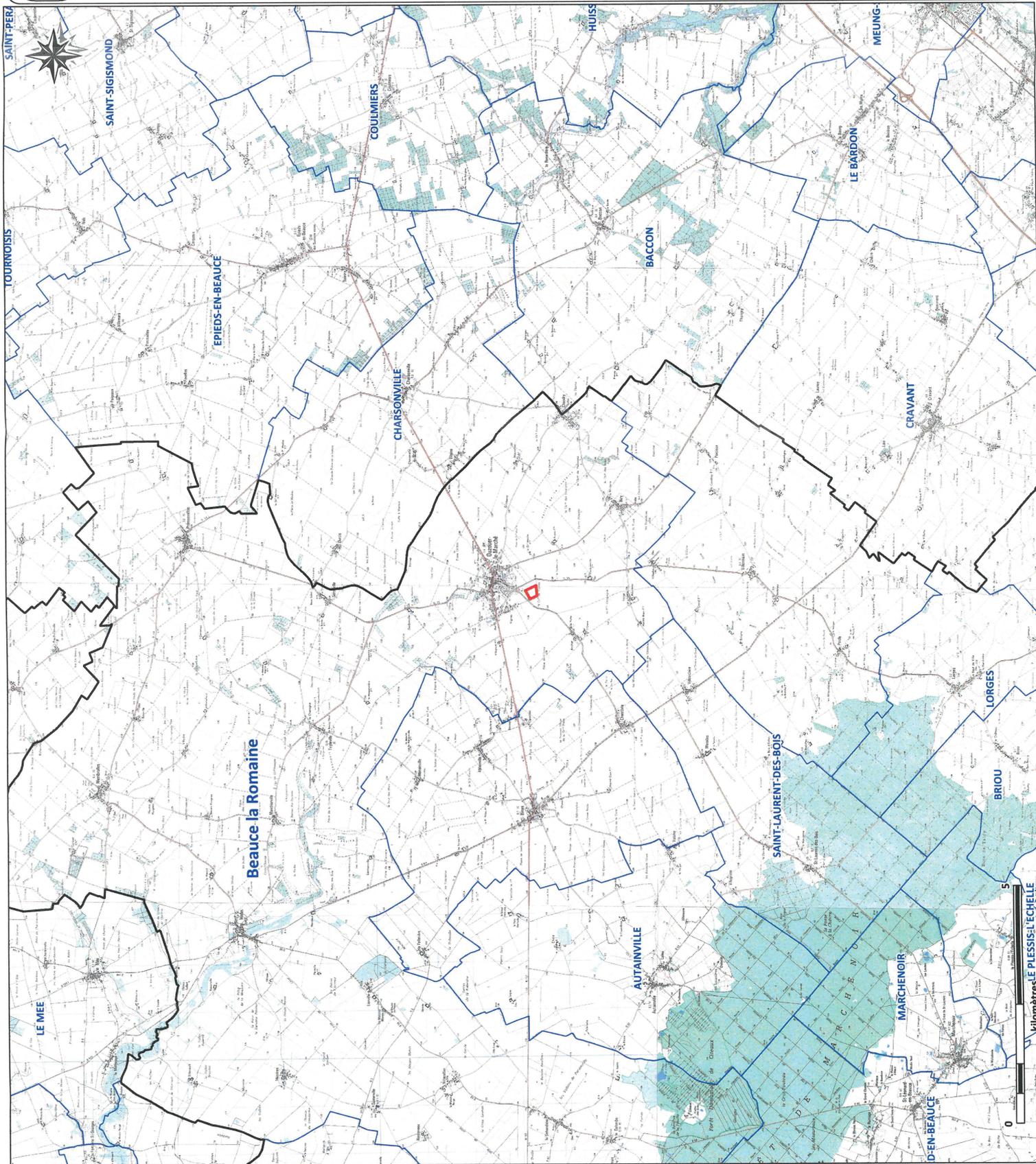
Limites départementales



G. NOWATZKI ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34376 MUREN-HAN
06.26.61.07.05
Siret 400/532730020

Echelle 1 : 75 000

10/11/2017 - LDO



**Centrale Photovoltaïque
Beauce-la-Romaine (41)**

PC1 : Plan de situation
de la centrale solaire
"Les Tournesols"

Vue rapprochée

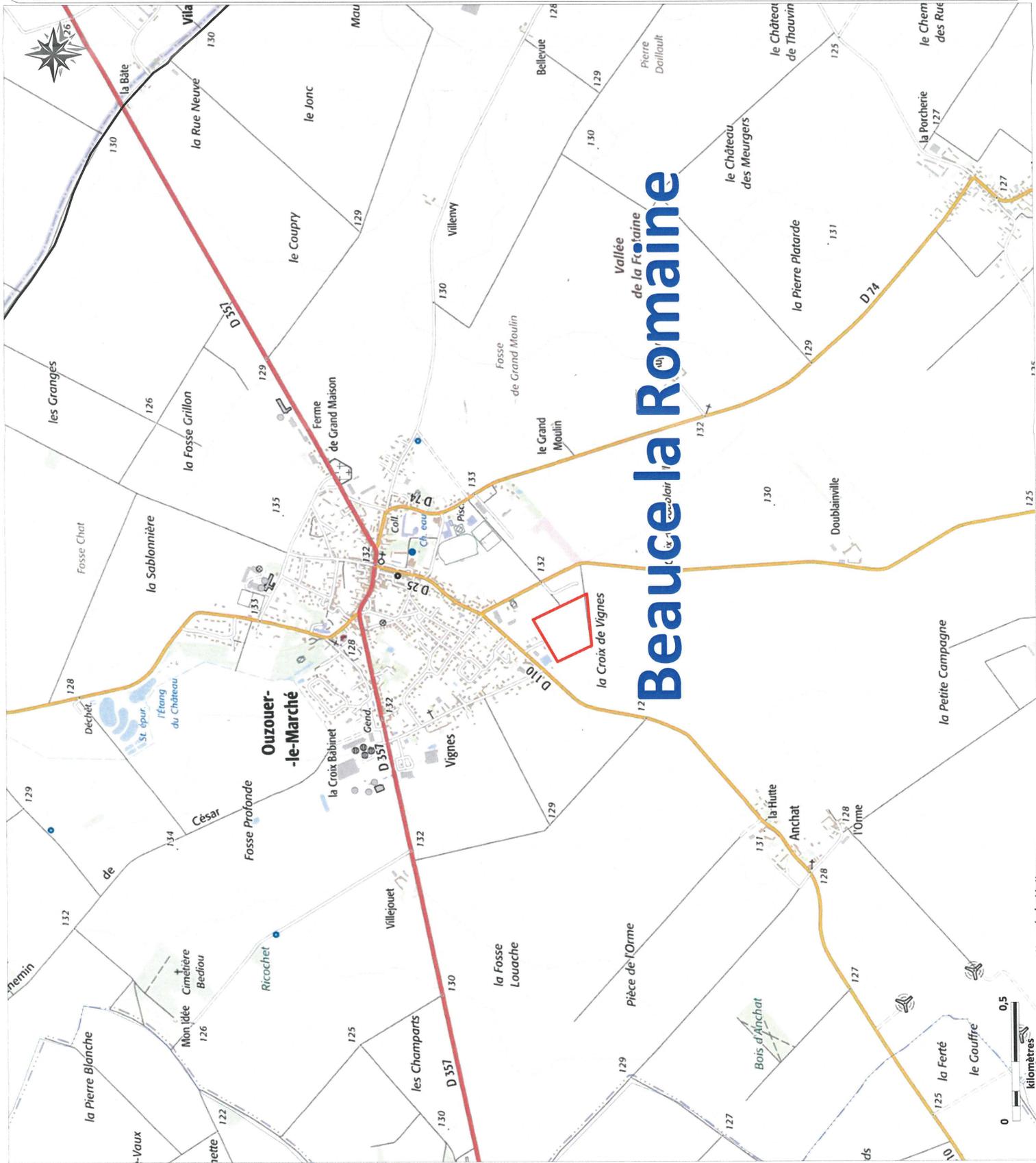


LÉGENDE

- ZIP (Zone d'implantation du Projet)
- Limites communales
- Limites départementales

G. NOWATKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34370 MAUREILHAN
0626.01.07.05
Siret 4047532300020

Echelle 1 : 15 000
10/11/2017 - LDO





PLAINE DE GRAND MOULIN 39

G. NOMEZAN ARCHITECTE D.P.L.
594 Chemin de Quarante
34370 MOUTREILLHAN
06.26.81.07.05
Siret: 4007632750020

- Légende :**
- courbes de niveaux
 - cadastre
 - Clôture
 - Portail
 - Accès depuis le domaine public
 - Poste de livraison
 - Poste de transformation
 - Panneaux photovoltaïques sur pieux
 - Panneaux photovoltaïques sur gabions ou longrines
 - Piste d'exploitation à créer

Indice	Modification	Date	Par	Departement	N° PLAN:
				41	TOU-MAS-001
B	Finalisation	23/11/17	LDO		
A	Création	09/11/17	LDO		

PROJET : Les Tournesols - Ouzouer

TITRE : PC2 : Plan de masse des construction à édifier ou à modifier

Plan Général

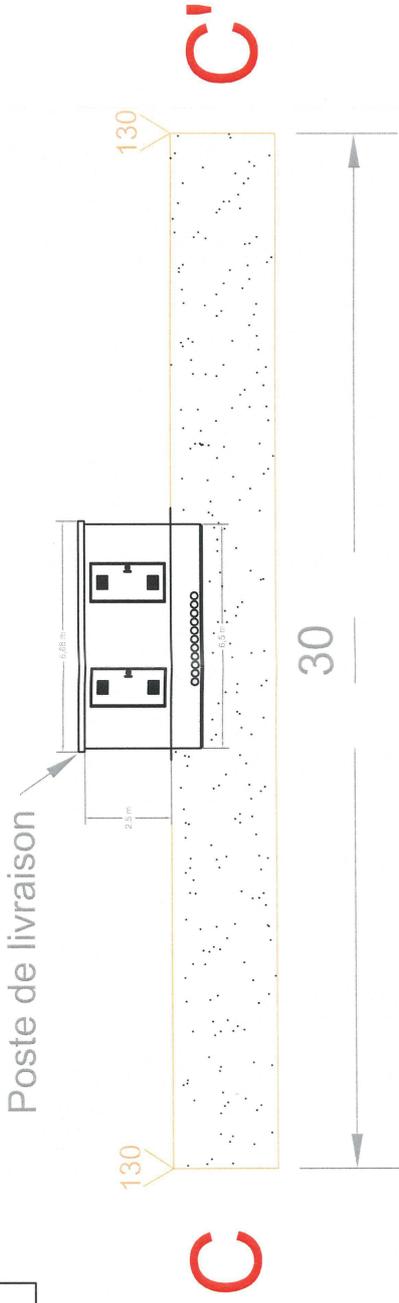
Direction Régionale Centre, Ouest & Outre-Mer
 Avenue de la République - 45770 LA DANIE - France
 Tél. : +33 (0)2 38 88 64 64 - Fax : +33 (0)2 38 88 64 66
 Quadran, Unité de A/B Energies & Aqueducs
 www.quadran.fr

Format : A3 **Echelle :** 1/1600

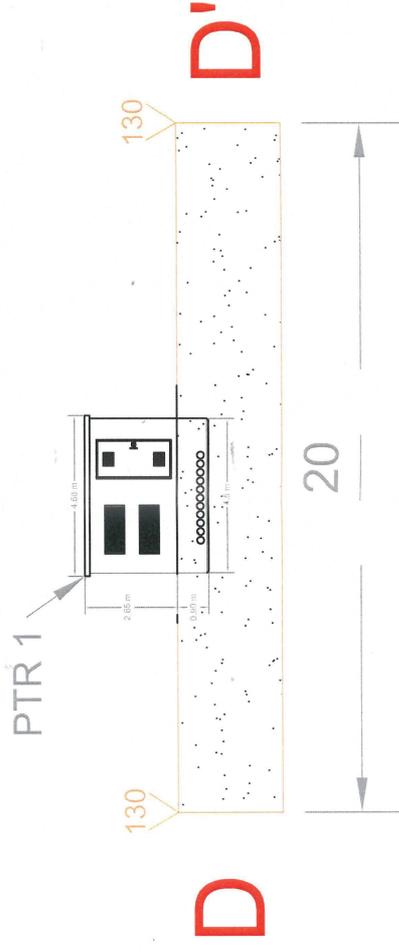
Dessiné par : LDO **Date :** 24/11/2017
Vérifié par : JEL

GOUFFRE A MARGUIN 33

Coupe CC'
Poste de livraison



Coupe DD'
Poste de Transformation



G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34370 CANREILHAN
06.26.01.07.05
Siret 4007932738320

Plan de localisation des coupes
Echelle : 1 / 1 750 ème

Indice	Modification	Date	Par
B	Finalisation	23/11/17	LDO
A	Création	09/11/17	LDO

83

N° PLAN: TOU-COUCPE-PDL+PTR-001
 PROJET: **Les Tournesols - Ouzouer**
 TITRE: PC3 : Plan de coupe du terrain ou de la construction
 Poste de livraison et poste de transformation

Format: A3
 Echelle: 1/150 ème
 Dessiné par: LDO
 Validé par: JEL
 Date: 12/01/17
 Dess: 27/11/2017

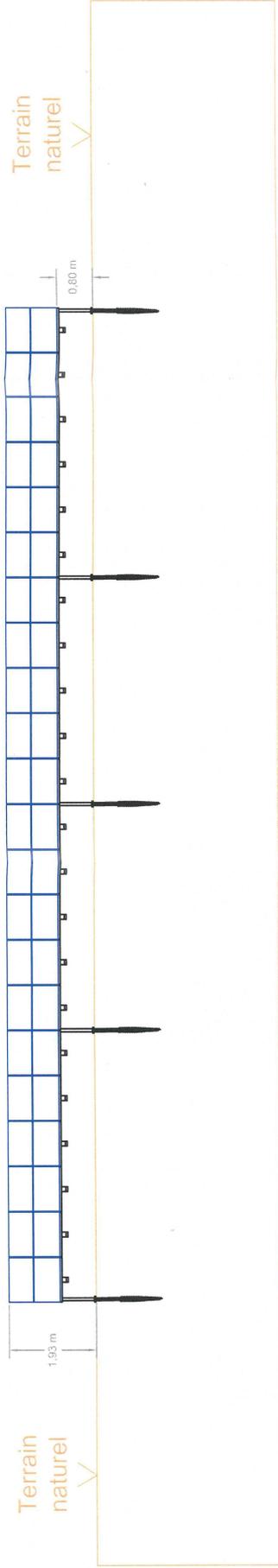
Quadran
 GROUPE DIRECT ENERGIE

QUADRAN Groupe Direct Energie
 Agence Centre
 Direction Régionale Centre, Ouest & Outre-Mer
 341 Rue des Saboteurs, 85400 - 42770 SABLON - France
 Tel : +33 (0)2 39 08 62 69
 Fax : +33 (0)2 39 08 62 69
 Quadran, l'expert de l'ADÉ Energie à l'abonnement
www.quadran.fr

Ce plan est la propriété de QUADRAN. Il ne peut être reproduit sans son autorisation.

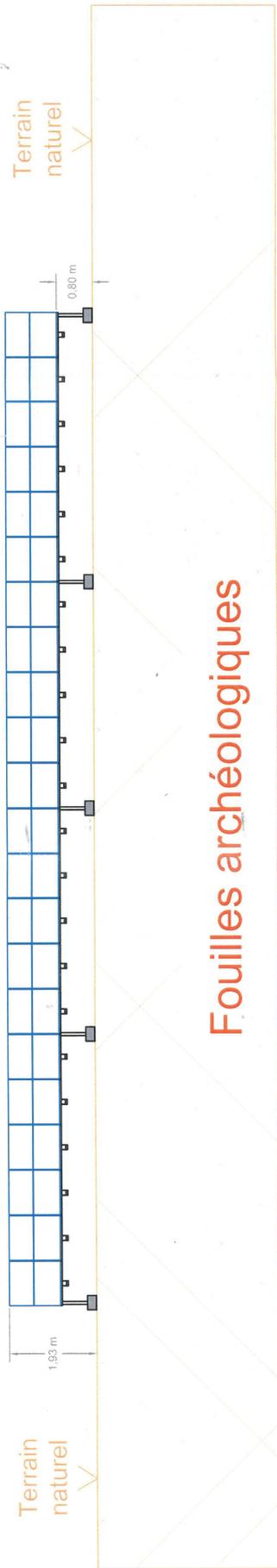
Coupe longitudinale de principe d'une demie table (fondations sur pieux)

Echelle : 1/100 ème



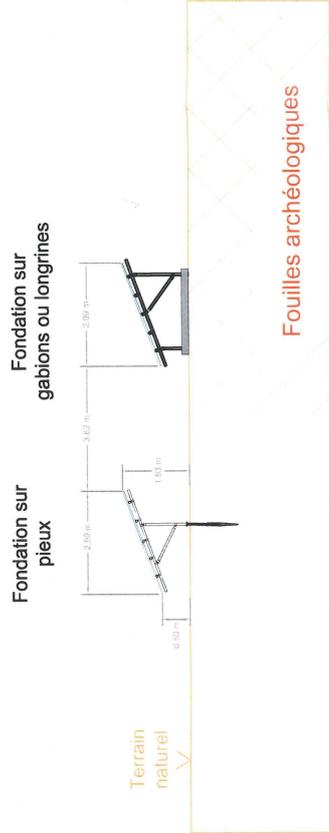
Coupe longitudinale de principe d'une demie table (fondations sur gabions ou longrines)

Echelle : 1/100 ème



Coupe transversale de principe

Echelle : 1/150 ème



G. NOWATZKI ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34370 MURELHAN
06.26.41.87.05
Siret 40075327300020

Indice	Modification	Date	Par	Departement:	N° PLAN:
				41	TOU-COUPÉ PV-001
B	Finalisation	23/11/17	LDO		
A	Création	09/11/17	LDO		

QUADRAN Groupe Direct Energie
Projet de Réalisation Centre, Ombre & Que-der
341 Rue des Sabots de Sary - 40770 SABLON - France
Tel. +33 (0)2 38 88 64 64 - Fax. +33 (0)2 38 88 64 66
Quadrant, l'union de J&B Energie & Auzanet
www.quadrant.fr



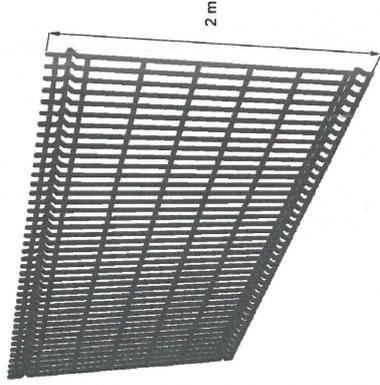
PROJET: **Les Tournesols - Ouzouer**
TITRE: **PC3 : Plan de coupe du terrain ou de la construction**
Coupe de principe d'une table photovoltaïque

Format: **A3**
Echelle: **-**
Dessiné par: **LDO**
Vérifié par: **JEL**
Date: **24/11/2017**

Portail type



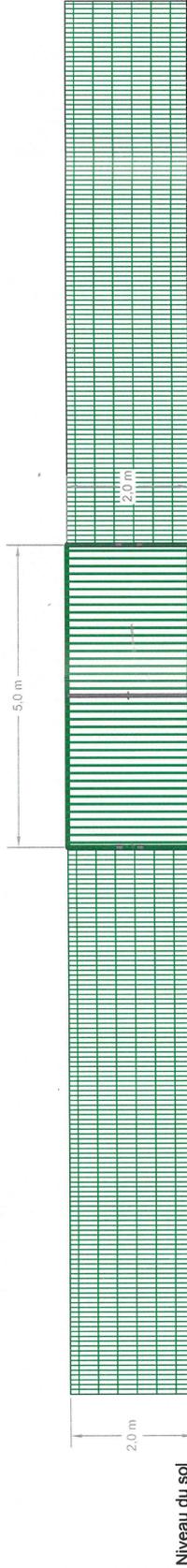
Clôture type



Couleur : vert
(RAL 6007
"vert foncé")



Vue de face



G. NOWATZKI ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34370 MAUREILHAN
06.26.01.14.05
Siret 440075327300820

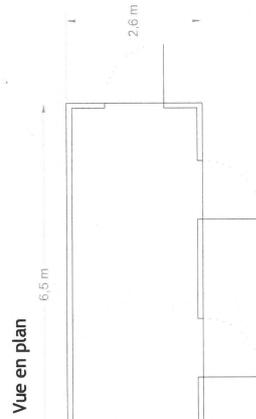
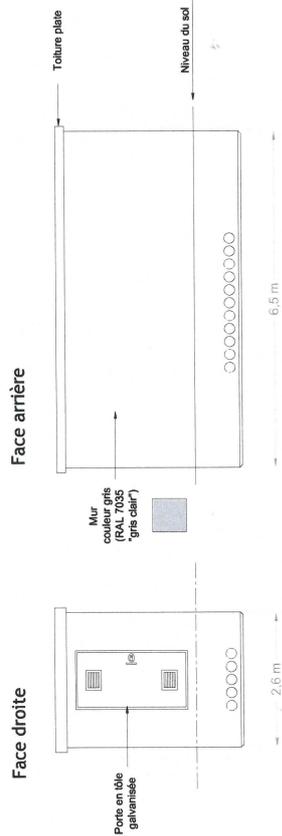
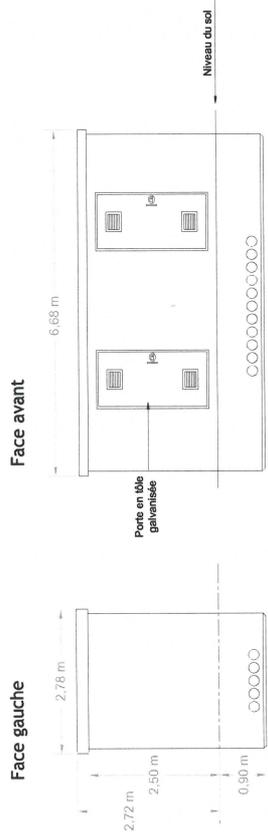
Index	Modification	Date	Par	Departement :	N° PLAN :
				41	TOU-FACADE clôture-001
B	Finalisation	23/11/17	LDO	PROJET : Les Tournesols - Ouzouer TITRE : PC5 : Plan des façades et des toitures Plan de principe : clôture et portail	
A	Création	09/11/17	LDO		

QUADRAN Groupe Direct Energie Direction Régionale Centre, Ouest & Océan-mer Agence Centre-ouest 20 rue des Sabots de Sirey - 40170 SARDON - France Tél : +33 (0)2 38 88 64 84 - Fax : +33 (0)2 38 88 64 68 Quadran, l'union de 418 Energies & Appareils www.quadrant.fr		Echelle : 1/80ème	Date : 21/11/17 Dessiné par : LDO Vérifié par : JEL
---	--	-----------------------------	---

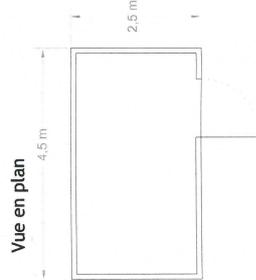
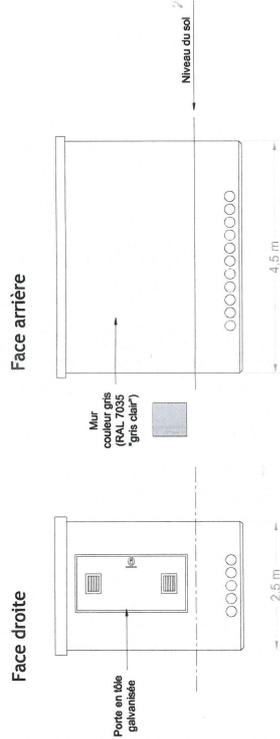
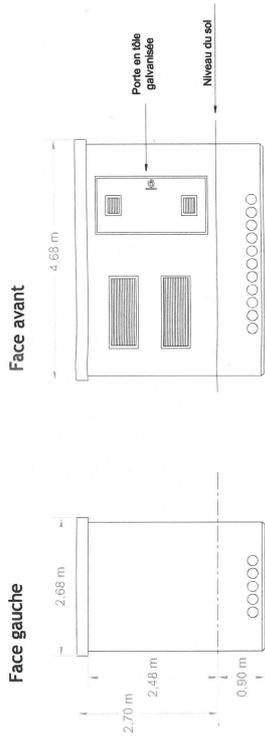
Format : A3

Ce plan est la propriété de QUADRAN il ne peut être reproduit sans son autorisation.

Poste de livraison type



PTR type



G. NOWATZKI ARCHITECTE DPLG
 594 Chemin de Queranté
 34370 NAURILHAN
 06.26.11.07.05
 Siret 40075927308020

Index	Modification	Date	Par	Department	N° PLAN
				41	TOU-FACADE PDL+PTR-001
B	Finalisation	23/11/17	LDO		
A	Création	09/11/17	LDO		

PROJET : Les Tournesols - Ouzeouer TITRE : PCS : Plan des façades et des toitures Poste de livraison et PTR	
Format : A3 Echelle : 1/100 Dessiné par : LDO Vérifié par : JEL	Date : 11/2017 Date : 24/11/2017

QUADRAN Groupe Direct Energie Direction Régionale Centre, Ouest & Océan-mer Agence Centre-ouest de Suresnes - 42771 QUADRAN - France 17, rue de la République - 92000 Suresnes - France Tél : +33 (0) 2 38 88 66 64 - Fax : +33 (0) 2 38 88 66 66 Quadran, l'un des ADE Energie & Ajustéat www.quadran.fr	

Ce plan est la propriété de QUADRAN Il ne peut être reproduit sans son autorisation.

PC4

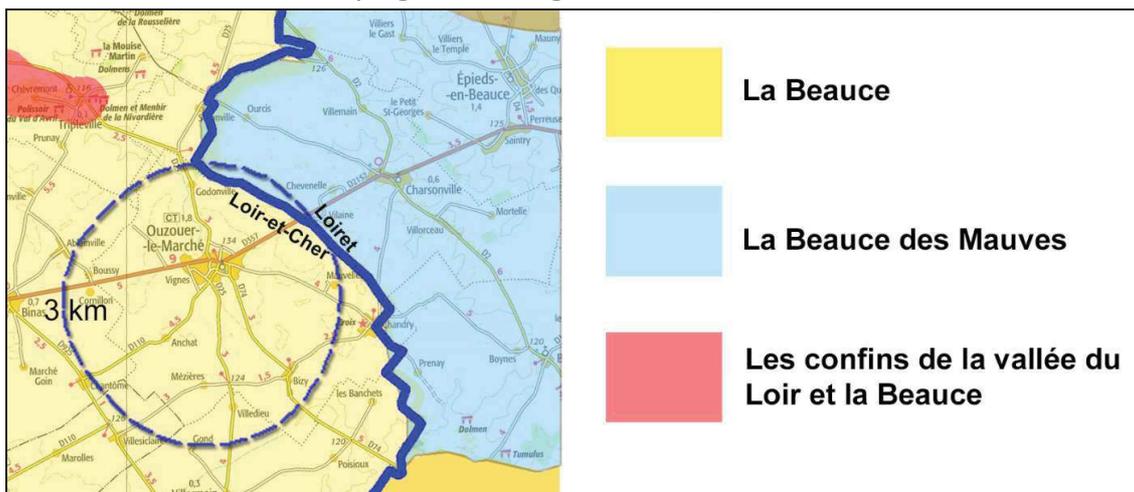
NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET

- **PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS**

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE DU SITE

Le projet de parc photovoltaïque Les Tournesols se localise dans la région Centre – Val de Loire, au nord du département du Loir-et-Cher (41). Il se situe à 35 km de la ville d'Orléans (Loiret) et à 55km de la ville de Blois (Loir-et-Cher). La zone projet de parc photovoltaïque s'inscrit sur la commune d'Ouzouer-le-Marché, commune nouvelle de Beauce La Romaine. Le projet prend place au sein de l'unité paysagère de la Beauce.

Extrait de l'Atlas Paysager de la Région Centre-Val de Loire – Loir et Cher



DESCRIPTION PAR RAPPORT A LA COMMUNE D'OUZOUER-LE-MARCHE, COMMUNE DE BEAUCE LA ROMAINE

Le site du projet est localisé au Sud de la commune d'Ouzouer-le-Marché, sur des terrains appartenant à la Communauté de communes des Terres du Val de Loire. La Communauté de communes est née de la fusion de 4 anciennes collectivités au 1er janvier 2017.

Son nom provient de la diversité des paysages allant de la Beauce aux forêts de Sologne, en passant par les bords de Loire, les vergers et les vignes.

Elle compte près de 50 000 habitants.

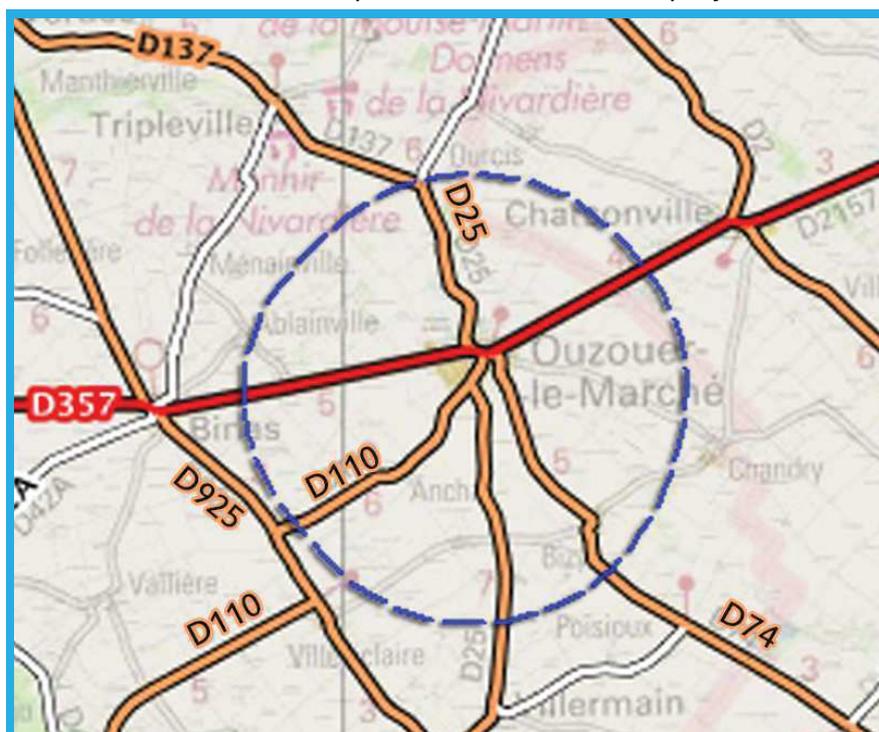
DESCRIPTION PAR RAPPORT AUX VOIES D'ACCES

La réseau routier principal à proximité du projet est composé de 5 axes :

- La RD110 qui relie Blois à Ouzouer-le-Marché - Beauce la Romaine en passant par Marchenoir. Elle délimite l'aire d'étude immédiate à l'Ouest du projet ;
- La RD25 délimite l'aire d'étude immédiate à l'est. Cette route départementale relie Mer à Ouzouer-le-Marché - Beauce la Romaine.
- La RD74 qui relie Ouzouer-le-Marché - Beauce la Romaine à Meung-sur-Loire. Elle est localisée à 1 km à l'est de l'aire d'étude immédiate.
- La D357 qui relie Le Mans à Orléans. L'axe est situé à moins d'un kilomètre de la zone d'activité des Tournesols.
- L'Autoroute A10 qui relie Paris à Bordeaux. L'échangeur de Meung sur Lore est située à 15km du site des Tournesols.

Sur le territoire communal, la route communale RD357 puis la RD25 qui passent au nord et à l'est du site ainsi que l'A10 plus au sud permettront l'acheminement des différents éléments de la centrale sur le site.

Réseau viaire à proximité de la zone du projet



DESCRIPTION DES CONSTRUCTIONS EXISTANTES

L'habitat sur la commune d'Ouzouer-le-Marché est caractérisé par un bourg compacts et par des hameaux dispersés dans la plaine. Ce type d'organisation spatiale de l'habitat est typique du paysage de la « Beauce ».

Les bourgs les plus proches de l'aire d'étude immédiate du projet sont :

- Le bourg d'Ouzouer-le-Marché est à proximité immédiate au nord de la zone,
- Le hameau d'Anchat est à 1,2 km au sud-ouest,
- Le hameau de Doublainville est à 1km au sud-est.

Le bourg de d'Ouzouer-le-Marché, situé au nord de l'aire d'étude est donc à proximité immédiate du projet.

DESCRIPTION DE LA VEGETATION ET DES ELEMENTS PAYSAGERS EXISTANTS

L'aire d'étude est relativement dénudée, il y a très peu de végétation. Le paysage est façonné par le cycle des cultures et des saisons. Il n'y a pas de masque visuel naturel majeur.

Une jeune haie a été plantée au niveau de la zac mais n'est pas très longue. Cette haie est en complément de jeunes arbres plantés à la sortie de Beauce la Romaine. Cette végétation reste à se développer et à être enrichie.

Végétation sur le secteur d'étude



Haie plantée le long de la D25



● INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Le projet consiste en l'installation de panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité qui sera injectée sur le réseau public de distribution d'électricité.

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Le parc solaire sera composé d'environ 8 360 modules photovoltaïques (ou panneaux photovoltaïques). Chaque module, d'une puissance unitaire de 310 Wc, mesure 1 640 mm de long et 992 mm de large. Chaque module est constitué d'un assemblage de 60 cellules photovoltaïques élémentaires. Ces dernières utilisent la technologie du silicium multicristallin. Elles sont encapsulées dans du verre de 4 mm d'épaisseur et dans un cadre résistant aux torsions.

Les modules peuvent par ailleurs résister à des pressions atteignant 5 400 Pascals. Les modules répondent aux normes de sécurité CEI 61730. Ils sont équipés d'une couche anti-reflet.

Les modules à base de silicium répondent à une technologie éprouvée, qui apporte des garanties en termes de fiabilité et de rendement, capables de s'inscrire dans le temps.

STRUCTURES ET FIXATIONS

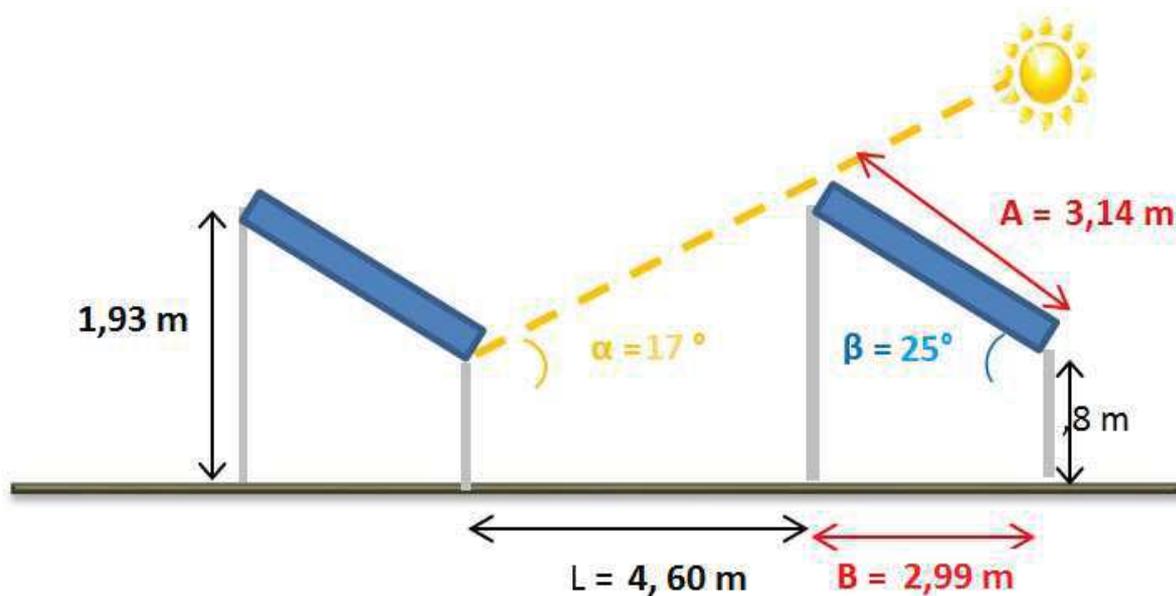
Par groupe de 44, les modules seront fixés sur des structures métalliques dénommées « tables ». Chaque table a une longueur d'environ 17 184 mètres et une largeur de 2,99 mètres (projetés au sol). Les modules seront en format portrait par rangées de 2 modules soit 2 x 22 modules par table.

Les tables auront une inclinaison de 25° et seront orientées plein sud.

La hauteur de 0,80 mètre minimum permet d'éviter le recouvrement des parties basses des rangées par la végétation présente (et l'accumulation de neige le cas échéant) et permet

également d'assurer une meilleure ventilation des modules. La hauteur maximale des tables sera de 1,93 mètre.

Caractéristique de la Centrale solaire Les Tournesols



Source : QUADRAN, 2017

L'installation sera composée de deux types de fondations pour respecter les enjeux patrimoniaux :

- 1) fixations par des longrines (blocs bétons) ou par des gabions (cf deux photos suivantes) au niveau de l'emprise des fouilles archéologiques, afin de préserver les potentiels objets qui y sont enfouis ;



Photo 1 : Vues sur des longrines en gabion (source : QUADRAN, CET Saint-Jean-de-Libon, Hérault)

Les longrines ou gabions ne nécessitent pas de réaliser des fondations dans le sol :

- 2) fixations par des pieux sur le reste de la zone. Ce procédé, de type « pieux vissés » est, parmi les technologies disponibles, le moins impactant pour le terrain récepteur. Les avantages sont multiples :

- temps de pose inférieur à celui nécessaire pour des pieux tarières ;
- procédé parmi les moins bruyants lors de la phase travaux ;
- réduction de façon importante des dégâts occasionnés au sol et à l'environnement (l'emprise au sol est négligeable et aucun travaux de terrassement n'est nécessaire) ;
- réversibilité totale de la centrale solaire. A la fin de l'exploitation, ces pieux sont simplement « dévissés » et exportés pour recyclage hors du site ;

Ils permettent un ajustement exact de la hauteur des structures grâce à un système télescopique. Les aspérités de terrain peuvent ainsi être égalisées rapidement et facilement à l'aide de ce système. La hauteur réglable permet également de garantir la présence de lumière diffuse pour le développement de la végétation sous-jacente.

Ils présentent une grande durée de vie et sont facilement démontables.

De plus, ce type de structure permet globalement une économie de coûts et un gain de temps conséquent car :

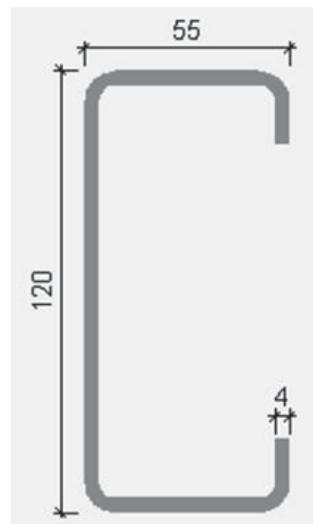
- le système de montage est simple et rapide, sans fossé ni bétonnage ; il ne nécessite pas d'entretien ;
- il ne nécessite pas des coûts importants de personnel ;
- il est stable et solide ;
- Il procure une transparence hydraulique quasi-totale (99%)

Ces pieux (creux), en acier galvanisé, seront enfoncés dans le sol sur environ 1,60 m de profondeur. En fonction de la nature du sol, les pieux seront plus ou moins enfouis. Leur mise en place se fera au moyen d'un engin similaire en taille à une sondeuse de sols. La couche de galvanisation est adaptée à la salinité des terrains en place afin d'assurer la stabilité des structures dans le temps. A la fin de l'exploitation, l'implantation des panneaux est ainsi entièrement réversible ; ces pieux sont enlevés. Dans tous les cas, l'installation ne nécessite aucune fondation en béton.



Photo : Exemple d'enfonce-pieux (source : Rabaud SARL)

Il n'y aura pas de câbles aériens, ils seront à l'arrière des tables sur des rails, posés sur des supports (parpaings). Le tout sera recouvert par un capot pour limiter l'exposition au soleil et la dégradation future des câbles. Seuls les piétons sur le site pourront voir ces câbles.



Photos : Exemple de pieux creux (source : QUADRAN)

L'ensemble des composants de la structure est assemblé par boulonnage.



Photo 2 : Vue sur des câbles et leurs supports

CHEMINS INTERNES

Au sein du site d'implantation, la circulation se fera par des chemins d'accès. Ces chemins d'accès constituant les voies de circulation périphériques au site, seront entièrement créés dans le cadre du projet et permettront l'accès au sein du site pendant la phase de construction (acheminement des éléments de la centrale) et d'exploitation (maintenance, surveillance).

Cette piste d'exploitation périphérique de 4 m de largeur minimum assurera la desserte périphérique de l'ensemble du site. Un espacement d'un mètre sera respecté entre la piste et la clôture qui entoure le site.

Les voies internes seront nivelées et renforcées par un apport pierreux, mais sans aucun traitement bitumineux.

La surface totale de la piste est d'environ **3 363 m²**.

CLOTURE ET PORTAILS D'ACCES

Une clôture, de 2 mètres de hauteur, en matériaux résistants ceinturera totalement les sites et aura pour fonction de délimiter leurs emprises, d'interdire l'entrée aux personnes non autorisées, et d'empêcher l'intrusion de gros animaux tout en permettant le passage des petits mammifères, reptiles et amphibiens. La clôture mise en place sera constituée de poteaux en bois espacés tous les 5 mètres. Le grillage utilisé sera de type noué galvanisé dont les mailles sont dégressives en tailles : 20 cm x 15 cm en haut à 5 cm x 15 cm en bas. Le linéaire de clôture atteindra une longueur d'environ **815 m**.



Exemple d'une clôture de parc solaire

Un portail de 5 mètres de large et 2 mètres de hauteur, à deux vantaux fermant à clé interdira l'accès à l'ensemble du site aux personnes non autorisées. Le portail est situé au Nord-Est du site le long de la voie communale.

Le portail sera de teinte vert foncé de type RAL 6007.

Cet équipement sera également complété par un système de vidéosurveillance du site. Ce dispositif permet d'alerter un PC sécurité lorsqu'il y a pénétration dans le site ou détérioration de la clôture.

EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ANNEXES

- **Postes onduleurs/transformateurs**

Les onduleurs permettent de passer du courant continu produit par les modules en courant alternatif basse tension. Des transformateurs permettent ensuite d'augmenter la tension du courant pour la rendre compatible avec le réseau public HTA (convertissent l'électricité de 400 volts à 20 000 volts).

Chaque transformateur associé, est hébergé dans une armoire extérieure (baie outdoor). Pour équiper le site des Tournesols, un transformateur sera présent. Les dimensions du transformateur sont de 4,5 m x 2,5 m, soit 11,25 m² d'emprise au sol.

Les onduleurs sont ensuite connectés au poste de livraison où se trouvent les cellules de branchement ainsi que les protections coupe-circuit.

Les locaux techniques sont équipés de bacs de rétention, afin de prévenir des éventuelles fuites d'huile.

Les bâtiments auront une teinte gris clair de type RAL 7035 ou équivalent.

- **Poste de livraison**

Un poste de livraison sera installé pour le fonctionnement de la centrale photovoltaïque. Il sera positionné au Nord-Est du site près du portail.

Il assurera le comptage et le raccordement au réseau ErDF. Il possède des caractéristiques visuelles proche d'un petit bâti technique type shelter, avec une surface cependant légèrement différente (2,60 m x 6 m soit 16.9 m²) et une hauteur de 2,72 m.



Illustrations du poste de livraison (QUADRAN)

LE RACCORDEMENT ELECTRIQUE

On distingue deux types de raccordement sur le site :

- Des boîtes de jonction installées à l'arrière des panneaux permettront de collecter l'électricité produite par les panneaux. Chaque boîte de jonction sera reliée aux onduleurs,

- Le raccordement des onduleurs au poste de livraison.

L'ensemble des réseaux électriques, internes (entre les postes onduleurs/transformateurs et le poste de livraison) et externes (entre le poste de livraison et le poste source ENEDIS ou la ligne électrique HTA) seront placés dans les chemins de câbles prévus à cet effet. Pour ne pas enterrer les câbles dans le sol, ils seront mis sur rails, posés sur des supports, qui seront recouverts par un capot pur limiter l'exposition au soleil notamment et la dégradation future des câbles.

• MESURES LIEES A LA PRESERVATION DU PAYSAGE

La jeune haie en premier plan est vouée à se développer. Pour augmenter l'effet masquant de cette haie, celle-ci sera enrichie de végétaux plus grands et les sujets manquants seront remplacés.



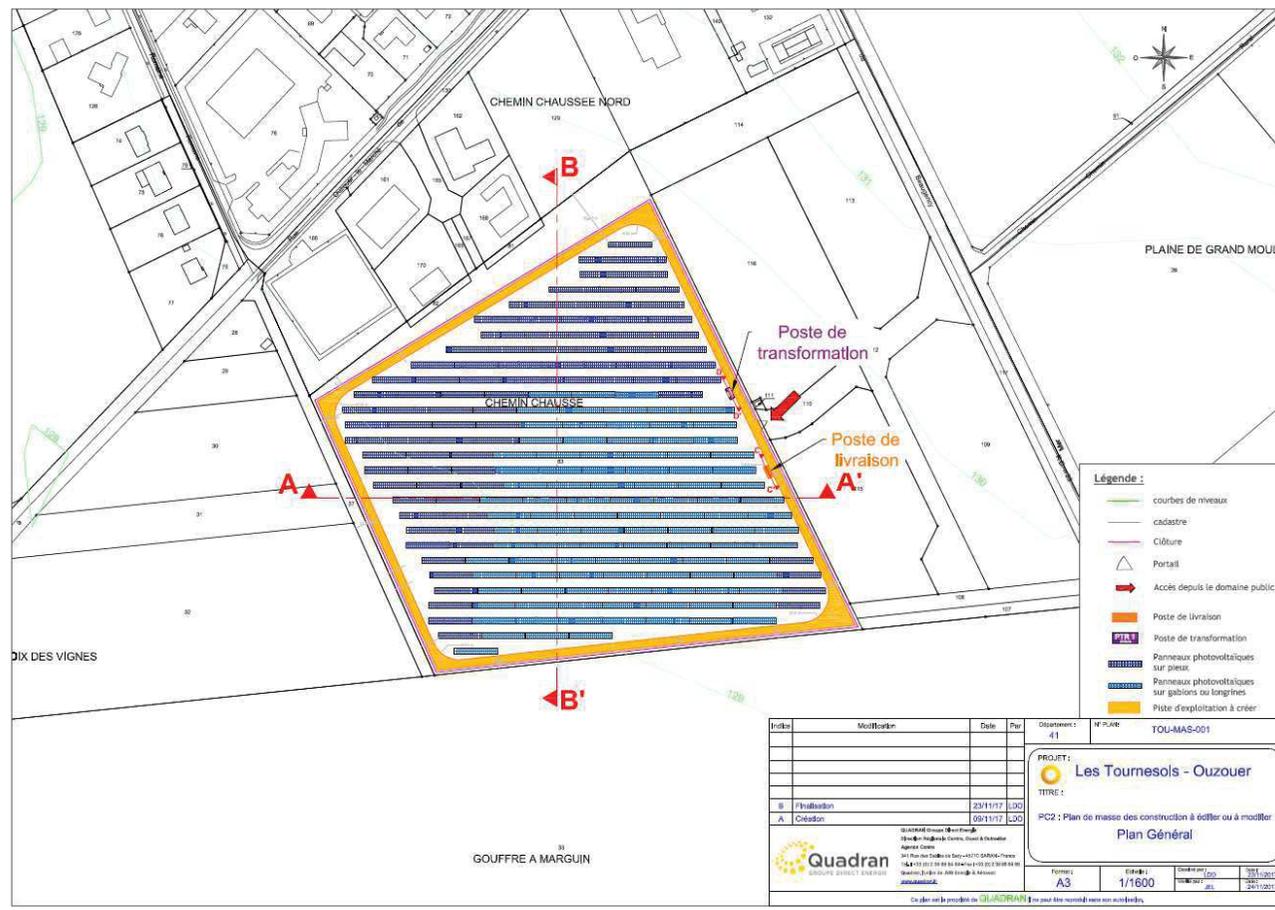
Pour renforcer la haie plantée le long de la noue à la sortie de Beauce la Romaine par la D74, 35 arbustes champêtres (charme, troène, viornes...) seront replantés pour renforcer la haie existante.



Ce dossier de demande de permis de construire concerne l'installation d'un transformateur et d'un poste de livraison, d'une clôture avec portail et de structures métalliques supportant les 8 360 panneaux photovoltaïques de la centrale solaire Les Tournesols – Ouzouer-le-Marché, commune nouvelle de Beauce la Romaine (Loir-et-Cher).

Les installations photovoltaïques sont perçues dans le paysage par diverses caractéristiques qui sont autant d'éléments à considérer dans l'aménagement d'un nouveau paysage (emprise des installations, géométrie, taille, hauteur, densité, couleur, l'implantation des panneaux par rapport à la topographie et à l'occupation du sol ...) dans un premier temps nous allons voir comment la conception du projet prend en compte le paysage existant et, dans un deuxième temps, quels sont les effets visuels qui en résultent.

Prise en compte du paysage existant



Dans ce paysage tendu vers l'horizon, les silhouettes prennent une importance inhabituelle. L'oeil glisse sur les étendues cultivées et s'arrête sur les silhouettes des villages, des clochers, des châteaux d'eau, des silos et, à une autre échelle, sur celles des éoliennes. Lorsque, à la faveur d'une inflexion légère de terrain, aucune verticale n'apparaît, le paysage bascule dans l'abstraction, sans repère d'échelle. Les arbres ne font ici qu'accompagner le bâti, pas les champs. C'est cette pureté radicale qui fait une part de la valeur paysagère de Beauce.

Le relief plat et la qualité des sols permettent de travailler dans de très bonnes conditions sur la majeure partie du territoire, engendrant un accroissement des surfaces parcellaires important et contribuant à limiter autant que possible la présence d'obstacles, comme les arbres ou les haies par exemple.



VUES DEPUIS LE SUD DU SITE

VUE 1

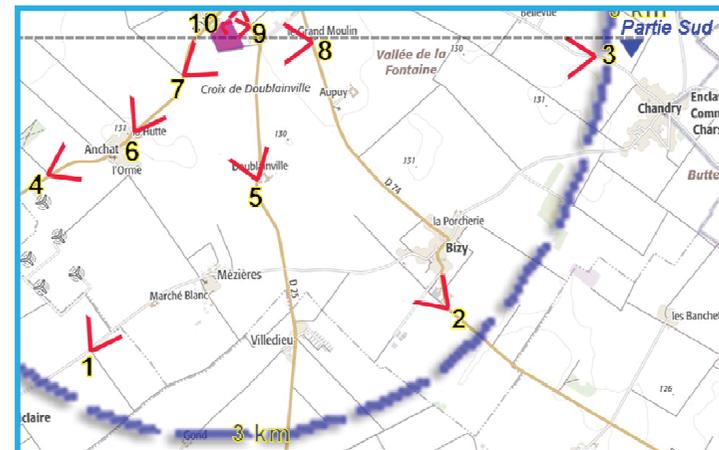


Cette vue prise à 3 km du site montre que, malgré l'absence d'obstacles visuels, il est très difficile de distinguer des éléments à cette distance. En effet, même le silo de Beauce la Romaine est difficilement perceptible. Il est à envisager que des panneaux solaires de moins de 2 mètres ne seront pas visibles. L'aire d'étude de 3 km est donc largement assez vaste, l'aire d'influence risque d'être nettement plus resserrée.

VUE 2



Depuis la D74, au sud de Bizy, le site est dans l'axe de vision de celle-ci, cependant, à 3 km de distance, il est difficile de distinguer les éléments de la lisière sud de Beauce la Romaine. De plus, le site est derrière la ferme de Doublainville, il n'est donc pas visible.

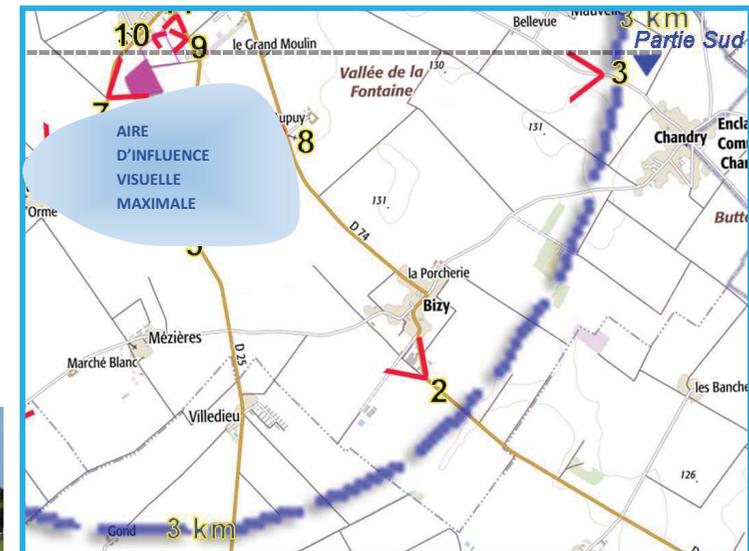


VUE 7



Cette vue est à 450 mètres du site, compte tenu de l'absence de végétation haute le site sera visible dans sa globalité. Il n'y a pas de haies le long de la route et d'obstacles visuels.

Il est à noter que l'aire d'influence maximale du projet est sur un secteur assez restreint. Le site est dégagé en situation proche mais reste imperceptible avant Anchat, la ferme de Doublainville et Bizy.



VUE 8



Cette vue est à une distance équivalente à celle de la vue 7, elle est prise depuis le calvaire à hauteur de la ferme d'Aupuy.

La végétation est toujours très basse et le paysage aussi dégagé mais il existe au niveau de la zac une haie bocagère. Cette haie est actuellement jeune, elle est amenée à grandir.

Ce point de vue est celui qui offrira un impact maximal car plus en avant, avec la distance, les cultures pourront créer un petit masque. Plus près, se seront les bâtiments de la ZAC qui feront filtre.

VUES DEPUIS LE NORD DU SITE

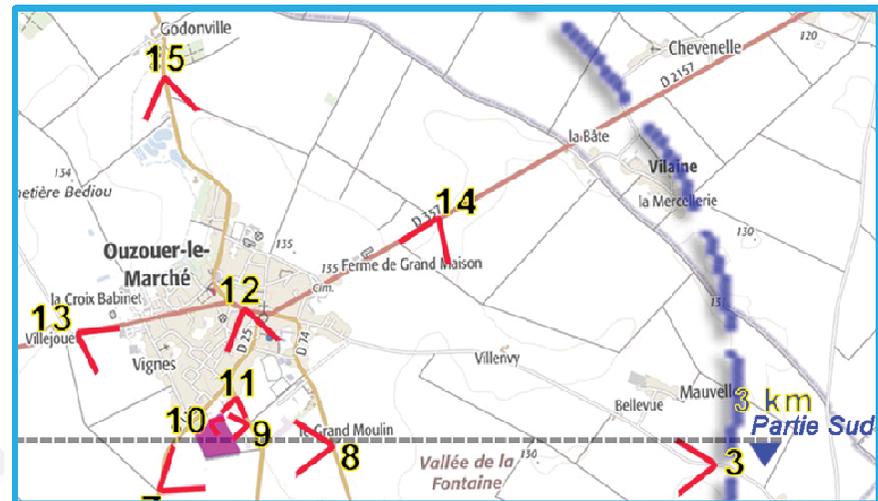
VUE 11



Les vues 11 et 12 sont des vues depuis la sortie de Beauce la Romaine (vue 11) et depuis la place de la commune (vue 12).

Il n'y a pas de vues vers le site depuis la commune.

VUE 12

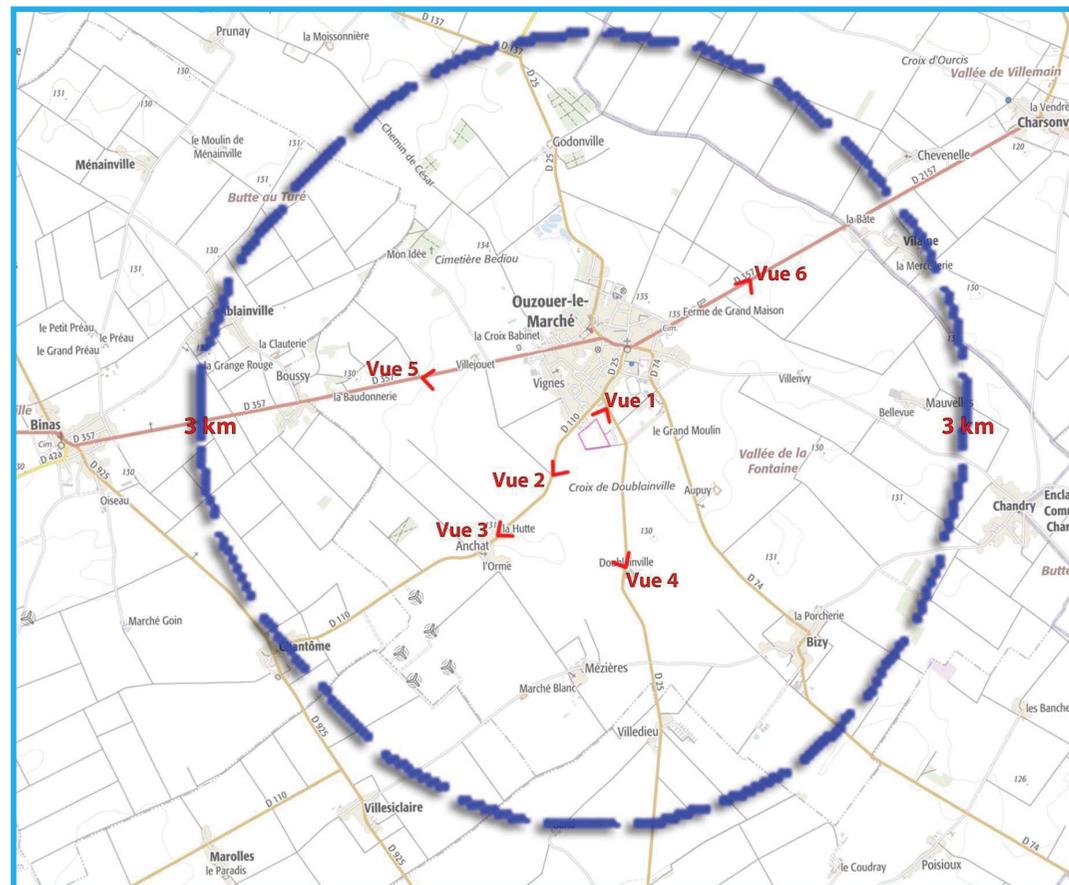


1. Effets visuels qui en résultent

Les modifications relatives au paysage peuvent être évaluées à l'aide de plusieurs méthodes, nous avons choisi le photomontage. Dans un premier temps, suite à l'état initial, nous avons fait un travail de terrain pour définir les points de vues pertinents et utiles à la représentation des effets sur le paysage et ensuite avons procédé aux photomontages.

Compte tenu de l'analyse de l'état initial, nous avons remarqué que le site avait une influence visuelle assez restreinte et que le site n'était réellement visible que depuis 300 mètres au sud. Nous avons réalisé 5 photomontages.

Un point de vue a été choisi depuis la sortie sud de Beauce la Romaine par la D25 (au nord du projet), un autre (vue 2) à la sortie sud également mais sur la D110 (au sud du projet). Les vues 3 et 4 sont prises à équidistance du sud du projet sur les D110 et D 25. La vue 5 est prise depuis l'axe principal de l'aire d'étude (axe Orléans / Le Mans), la vue 6, sur la D357 également mais depuis l'est de Beauce la Romaine.



CARTE DE SITUATION DES POINTS DE VUE DES PHOTOMONTAGES

Point de vue 1

Vue existante



Vue avec le projet



Cette vue montre le projet au plus près. Il s'agit de la vue dès la sortie de Beauce la Romaine sur la D25. Le projet reste cohérent avec la ligne d'horizon, la faible hauteur des panneaux ne crée pas de rapports d'échelles démesurées dans le paysage. La jeune haie en premier plan est vouée à se développer. Pour augmenter l'effet masquant de cette haie, celle-ci sera enrichie de végétaux plus grands et les sujets manquants seront remplacés.

Point de vue 2

Vue existante



Vue avec le projet



Cette vue 2 est prise depuis la D110 (sortie sud également de Beauce la Romaine). Le photomontage montre la situation la moins favorable, la végétation agricole est très basse, le paysage dégagé, cela permet de se rendre compte du projet dans sa globalité. Les tables photovoltaïques, assez basses (1,93 mètre), se fondent assez bien dans l'arrière-plan, il n'y a pas d'émergence forte, le projet s'intègre dans les horizontales. Pour des raisons de rentabilité du projet (création d'ombrages), il n'est pas envisageable de créer une haie au sud du projet pour atténuer l'impact depuis ce point. Les cultures, au fil des saisons créeront ce masque naturel.

Point de vue 3

Vue existante



Vue avec le projet



Ce photomontage, à la sortie du hameau d'Anchat montre que le projet est dans l'axe de la D110. Etant à 1 km de ce point, l'impact est assez faible, le projet est étendu mais n'est pas haut, il n'émerge pas de façon démesuré de l'horizon. Le projet s'intègre dans l'arrière-plan existant. La végétation saisonnière des champs environnants jouera un rôle de filtre visuel ponctuel.

Point de vue 4

Vue existante



Vue avec le projet



Ce photomontage, au niveau de la ferme Doublainville est à 1,1 km du projet, l'impact est assez faible, le projet est étendu mais n'est pas haut, il n'émerge pas de façon démesurée de l'horizon. Le projet s'intègre dans l'arrière-plan existant. La végétation saisonnière des champs environnants jouera un rôle de filtre visuel ponctuel.

Point de vue 5

Vue existante



Vue avec le projet



Ce photomontage, au niveau de la D357 est à 1,6 km du projet, l'impact est faible, le projet est étendu mais n'est pas haut, il n'émerge pas de façon démesurée de l'horizon. Le projet s'intègre dans l'arrière-plan existant. A cette distance, le projet de 1,93 mètre de hauteur n'est pas hors d'échelle, il s'intègre dans l'horizon existant.

Point de vue 6

Vue existante



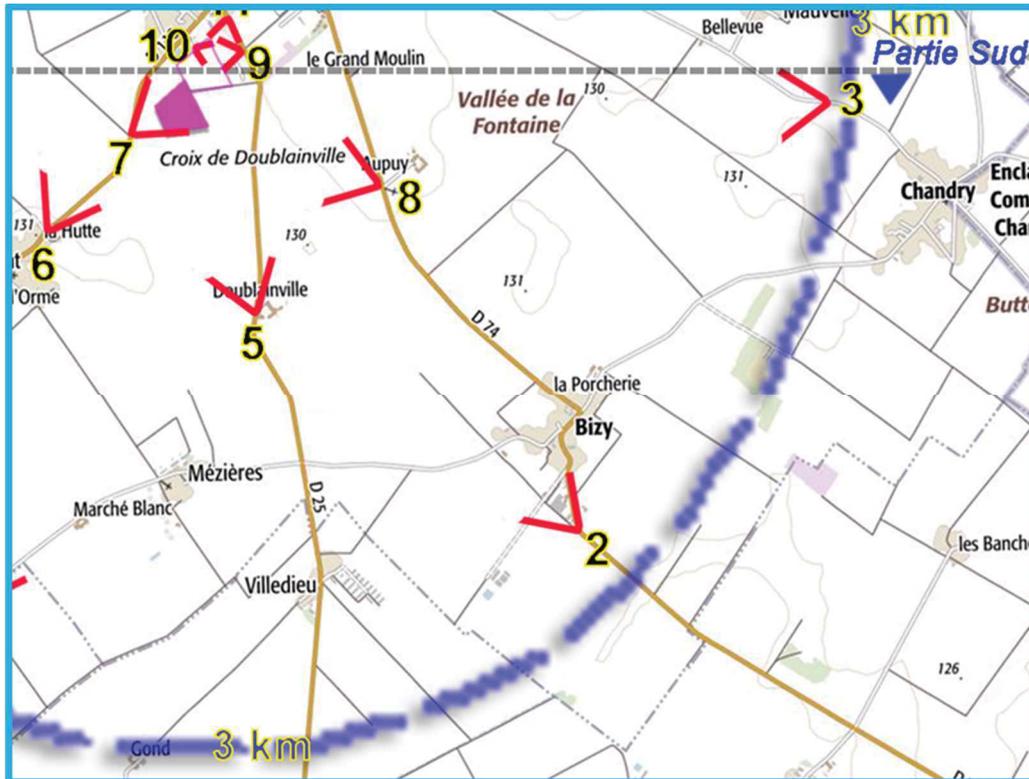
Vue avec le projet



Il n'y a pas de vue sur le projet depuis l'est de Beauce la Romaine sur la D357.

PC 7

Les points de vue rapprochés



VUE 9

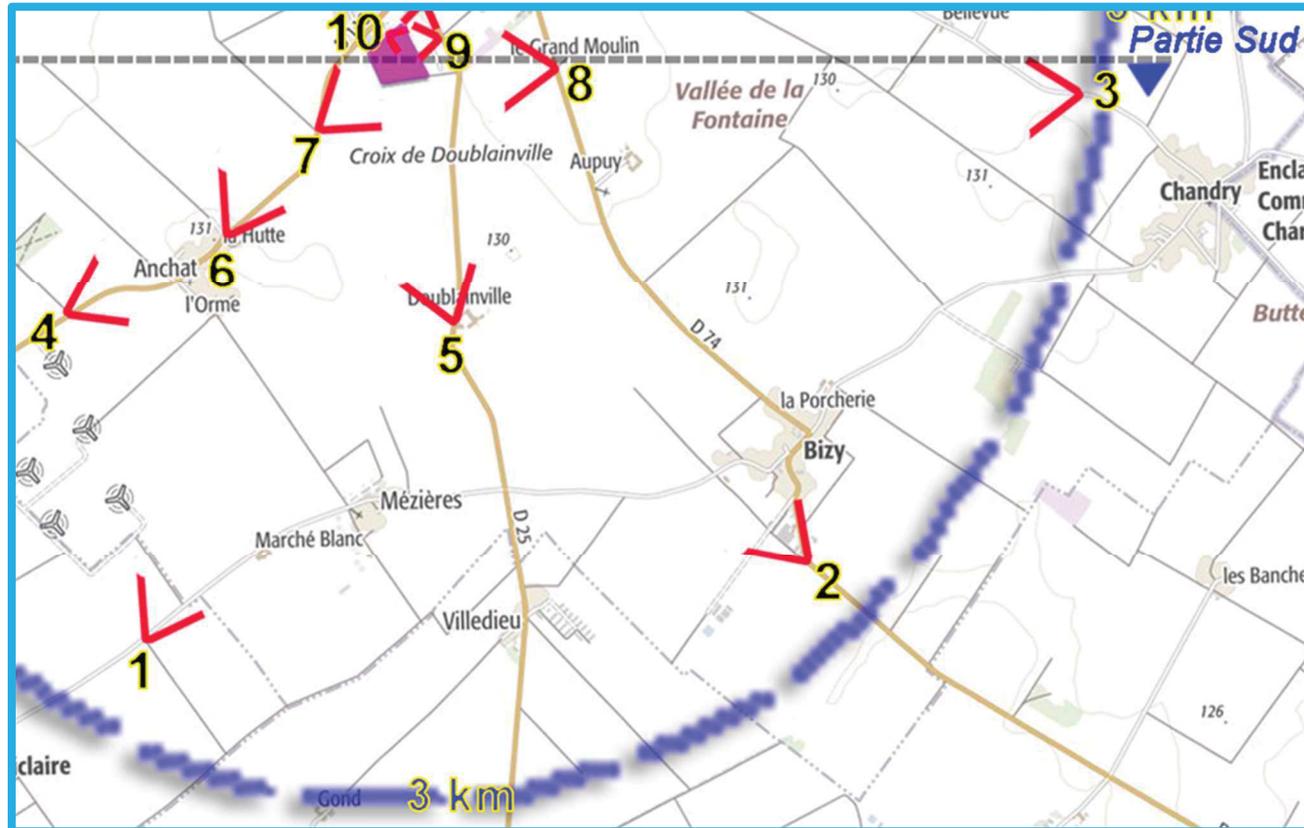


VUE 10



PC 8

Les points de vue éloignés



VUE 1



VUE 2

